



COMMUNIQUÉ SAMU-URGENCES DE FRANCE

14 décembre 2014

Samu-Urgences de France a été reçu, ce 11 décembre, par le Cabinet de Mme Marisol Touraine, Ministre des affaires sociales, de la Santé et du droit des femmes.

Nous avons alerté le Cabinet sur l'actuelle **mise en danger de la qualité et de la sécurité des soins** dans nos structures de Médecine d'urgence. Les revendications, licites, sur la durée du travail et les rémunérations ne sont que la partie émergée de l'iceberg, le mal étant beaucoup plus profond :

- Des **inadéquations flagrantes et dangereuses entre l'activité et les moyens** médicaux et paramédicaux dans certains centres,
- Une **augmentation quantitative et qualitative de l'activité** sans augmentation de moyens, voire même avec une diminution de ceux-ci,
- Un **manque de vision prospective et de considération**, à l'origine de l'épuisement et de la démission de nombreux urgentistes, les structures d'urgence payant souvent le plus lourd tribut à des restructurations purement comptables des établissements.

Les conseillers de Mme la Ministre ont reconnu l'investissement sans faille des urgentistes dans la logique territoriale des soins, le fonctionnement de l'hôpital (aval des urgences), la réorganisation de nos services, la gestion des urgences de santé publique (Ebola), la complémentarité affichée entre « secours » et « soins ».

Fort de ce constat, et afin de préserver l'existence même de nos services d'urgence, Samu-Urgences de France demande qu'une instruction soit clairement donnée pour :

- **l'arrêt de toutes les suppressions de postes et de lignes de garde d'urgence,**
- **la reconnaissance immédiate du temps de travail « non posté » comme une part du temps de travail des urgentistes,**
- **l'élaboration avant juin 2015, d'un rapport sur l'organisation et le fonctionnement des Structures de Médecine d'Urgence (SMU), précédé d'une enquête immédiate de terrain sur les effectifs médicaux et non médicaux,** en tenant compte des recommandations élaborées par SUdF,
- la mise en place d'un **groupe de travail sur la pénibilité** spécifique liée à l'exercice de la médecine d'urgence,
- une **clarification, avant fin 2015, du financement** des SMU.

Samu-Urgences de France ne comprendrait pas que, constatant les graves symptômes dont souffrent, depuis des années, les Urgences, symptômes qui, de mois en mois, ne font qu'empirer, ne soit pas réalisé le « bilan » qui s'impose « en urgence ».

Conscient de notre responsabilité de représentation professionnelle, Samu-Urgences de France **entend mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin que la qualité des soins et la sécurité des patients soient garanties** dans nos services.

Docteur François BRAUN
Président de Samu-Urgences de France